

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

### Contentieux international en droit des affaires (4DR2266)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Master bilingue en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	4
<b>Master en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

#### Equipe enseignante

GUILLAUME Florence, Professeure ordinaire, et un-e assistant-e.

#### Contenu

Dans notre monde globalisé, les relations de droit privé entre individus et/ou sociétés commerciales sont plus souvent internationales que dépourvues d'élément d'extranéité. En particulier, les relations commerciales sont très fréquemment déployées sur le territoire d'Etats différents. Le droit international privé des affaires présente ainsi une importance pratique considérable qui se manifeste notamment dans le cadre des litiges soumis aux tribunaux étatiques. Le cours est consacré au droit international des affaires traité dans une perspective essentiellement procédurale (notamment compétence internationale des tribunaux et des autorités, reconnaissance et exécution des décisions étrangères) et de droit comparé (notamment droit international privé de l'Union Européenne et droit international privé des pays de common law). Les étudiants apprendront à intégrer les paramètres du droit international privé non seulement dans la conduite d'un litige international, mais également pour prévenir un tel litige au moment de l'entrée dans une relation d'affaires.

#### Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Le seul document autorisé pour l'examen est le Recueil de textes « Procédure civile, Exécution forcée, Droit international privé » (F. Bohnet/ F. Guillaume (édit.), Helbing & Lichtenhahn) ou le Recueil de textes « Droit international privé » (A. Bucher/ F. Guillaume (édit.), Helbing & Lichtenhahn); les annotations suivantes sont autorisées : mises à jour, renvois entre articles, soulignements et références de jurisprudence. Aucun objet connecté n'est autorisé. L'examen porte sur des cas pratiques.

#### Documentation

La documentation du cours est disponible sur Moodle.

#### Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra, commentaires d'arrêts, exercices.